Recherche historique

Acta Poloniae Historica 60, 1989 PL ISSN 0001-6829

Monika Senkowska-Gluck

L'HISTOIRE DE LA REVOLUTION DE 1789 DANS LES MANUELS SCOLAIRES SOUS LE CONSULAT ET L'EMPIRE

Passé le traumatisme de la Révolution, la France napoléonienne s'installait dans sa relative paix sociale. La Révolution pouvaitelle être oubliée pour autant? Les conséquences de la Révolution étaient encore trop visibles, elle avait trop profondément modifié le paysage social de la France pour qu'on pût releguer son souvenir dans quelque reduit obscur de l'histoire, comme un objet embarassant dont il convient de parler le moins possible. La génération du Consulat et de l'Empire ne partageait pas les réticences avec lesquelles l'historien approche aujourd'hui le passé immédiat; le nombre élevé de publications consacrées à l'histoire de la Révolution, qui paraissaient chaque année entre 1800 et 1815, en est la meilleure preuve. Il semble que, tout au contraire, cette génération éprouvait le besoin de juger la Révolution et de prendre vis-à-vis d'elle une position. L'attitude adoptée à l'égard de la Révolution, qui permet à l'homme de se déterminer lui-même, paraît être une composante essentielle de la conscience sociale de la France bourgeoise, du moins en ce qui concerne ses couches supérieures.

Cette attitude, ce jugement, on veut les transmettre à la postérité, pour en faire profiter aussi la jeune génération des enseignants de l'histoire révolutionnaire. Personne ne met en doute la valeur didactique de l'histoire, elle est universellement admise. L'histoire est considérée, avant tout, comme vitae magistra et elle est enseignée comme telle. « L'histoire est le récit des actions et des choses dignes d'être transmises à la postérité — déclare l'auteur d'un manuel d'histoire pour les

lycées napoléoniens. — Ennemie déclarée du vice, du mensonge et de l'erreur, apologiste de la seule vertu, organe fidèle de la vérité, l'histoire apprécie à leur juste valeur les actions des hommes qui se sont rendus célèbres, distingue le vrai mérite, la véritable grandeur, la solide gloire de ce qui n'en a que l'apparence, cite les rois eux-mêmes à son tribunal, et donne les plus utiles leçons à ces maîtres de la terre, en comblant d'éloges les bons princes, et en flétrissant les tyrans d'une tâche éternelle. Les ministres qui ne se sont occupés que du bien des peuples, y sont présentés à l'homme d'état comme les seuls oracles qu'il doive consulter, les seuls modèles qu'il doive se proposer de suivre. Le militaire passionné pour la gloire y voit les grands généraux qui lui en montrent le chemin. Le jurisconsulte y découvre le principe des loix, l'homme des lettres, la marche du génie, l'homme privé, la règle de ses moeurs et de sa conduite. Il n'est personne qui ne puisse retirer de l'histoire les plus précieux avantages pour le coeur et pour l'esprit. Aussi est-elle regardée à juste titre comme l'école du genre humain » 1.

Convaincu, lui aussi, des vertus pédagogiques de l'enseignement de l'histoire, Napoléon insistait, plus particulièrement, sur l'utilité des études et de l'enseignement de l'histoire du temps présent. « Aux opposants — écrit June K. Burton — qui prétendent que seul le temps permet un jugement serein, Napoléon retorque que l'histoire contemporaine, en relatant les événements vécus et encore présents à toutes les mémoires, permet pour le moins de s'assurer de la véracité des faits matériels et de laisser s'instaurer un débat utile quant à l'intention morale de celui ayant détenu le pouvoir de décision » 2.

L'histoire avait d'ailleurs pour Napoléon une utilité pratique, c'était un instrument qui pouvait servir à consolider la légitimation de son pouvoir. June Burton souligne l'importance attachée par Napoléon à la continuité de l'histoire de France, continuité

¹ L. Domairon, Les rudiments de l'histoire en trois parties scolastiques, adaptés par la commission des livres classiques pour l'usage des lucées et des écoles secondaires. Paris An XIII-1804, t. I. pp. 1-2.

lycées et des écoles secondaires, Paris An XIII-1804, t. I, pp. 1-2.

2 J. K. Burton, Napoléon et l'histoire, « Revue de l'Institut Napoléon », janvier-mars 1973, n° 126, p. 2. A Sainte-Hélène cependant Napoléon exprimait une opinion contraire. Le comte de Las Cases, Le Mémorial de Sainte-Hélène, t. II, Paris 1956, p. 373.

qui a pour conséquence sa propre égalité avec les monarques, ses prédécesseurs. Cela explique « la mention fréquente de Charlemagne, plus facile à faire accepter comme modèle par les jacobins attardés que les Bourbons si récemment détrônés » ³. L'histoire de la Révolution pouvait être employée aux mêmes fins, et une lecture des manuels scolaires de l'époque le fait apparaître très clairement.

Une recherche qui tend à reconstituer l'image de la Révolution telle qu'on la présentait à la jeune génération des Français au temps du Consulat et de l'Empire, rencontre cependant quelques difficultés. Le choix de manuels que les enseignants des lycées et des écoles secondaires pouvaient adopter, paraît assez vaste. Il est à regretter cependant que faute d'études sur leur diffusion on manque d'informations lesquels de ces manuels servirent effectivement à l'enseignement et dans quels types d'écoles. Il est difficile de constituer un corpus complet de ces manuels, car qui est-ce qui se soucie de ce genre de livres, une fois l'éducation des enfants terminée? On les jette au rebut, on les laisse moisir dans un coin de grenier. Ajoutons qu'à l'époque tous les éditeurs n'exécutaient pas scrupuleusement leur obligation de déposer un exemplaire à la Bibliothèque Nationale. En conséquence, certaines de ces publications ne s'y trouvent pas 4 ou s'y trouvent dans un état si mauvais que leur consultation est interdite 5.

4 Dans ces cas la recherche effectuée dans d'autres grandes bibliothèques parisiennes donnait aussi un résultat négatif.

J. K. Burton, op. cit., p. 4.

⁵ Pour ces raisons je n'ai pas pu consulter entre autres: H. Engrand, Leçons élémentaires sur l'histoire de France, 1808; Moustalon, Instruction sur l'histoire de France dans l'édition de 1806; [Mélanie de Boileau], Cours élémentaire d'histoire universelle, 1809; Histoire de France commencée par Velly [...] Seconde partie [...] par Antoine Fantin Desodoards, 1809. L'unique exemplaire de l'important manuel en forme de cathéchisme de L. Gaultier (Leçons de chronologie et d'histoire, Paris 1807), qui se trouve à la Bibliothèque Nationale est défectueux de façon à le rendre inutile pour cette recherche. Il y manquent les questions de 414 à 548, couvrant l'histoire de France au XVIII° siècle, la Révolution y comprise. Cela est d'autant plus regrettable que ce manuel, oeuvre d'un célèbre pédagogue, a résisté très longtemps à l'épreuve du temps. Dans une étude consacrée à l'enseignement de l'histoire de la Révolution en France à la charnière des XIX° et XX° siècles et après la Libération, Mona Ozouf cite son édition de 1884 (M. Ozouf, La Révolution à l'école, in: L'école de la France. Essais sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement, Paris 1984, p. 232).

Il nous a été quand même possible de réunir une vingtaine de manuels, publiés entre 1802 et 1814, à savoir :

- A. F. Desodoards, Abrégé chronologique de la Révolution de France à l'usage des écoles publiques, t. I III, Paris An X 1802. L'auteur, très opportuniste et rédigeant ses travaux pour plaire au gouvernement actuellement en place, ne jouit pas d'une bonne réputation comme historien. Cependant, de tous les manuels analysés ici, son livre donne une image de la Révolution la plus complète et la plus détaillée. Les auteurs d'autres manuels puisaient beaucoup dans son livre.
- J. L. H. S. Deperthes?, Le guide de l'histoire à l'usage de la jeunesse et des personnes qui veulent la lire avec fruit ou l'écrire avec succès, t. I-III, Paris 1803. C'est seulement le t. II qui entre ici en ligne de compte. Il est intitulé Le tableau de l'histoire universelle ancienne et moderne jusqu'à la paix d'Amiens en 1802 et l'avènement de Bonaparte au Consulat à vie. Le t. I contient des considérations générales sur l'histoire comme science, sur les devoirs de l'historien, etc., le t. III est consacré à la bibliographie.

Tables chronologiques de l'histoire ancienne et moderne [...] jusqu'à la paix d'Amiens, à l'usage du Prytanée français par A Sérieys , bibliothécaire et professeur au Prytanée de Paris, Paris An XI - 1803. De même que dans les Tablettes chronologiques... (voir ci-dessus), l'élève y trouvait une énumération de faits considérés comme importants ou significatifs, mais sans commentaire.

Epitome de l'histoire de France, contenant l'origine des Francs, leurs moeurs, leurs institutions, leurs lois, leur commerce, leurs progrès dans les sciences et beaucoup d'anecdotes propres à les

^{&#}x27;Antoine Fantin Desodoards (1738 - 1820), prêtre, sous la Révolution abandonna l'état ecclésiastique et se maria. Auteur de l'Histoire philosophique de la révolution française dont la I^{re} édition parut en 1796.

⁷ Jean-Louis-Hubert-Simon Deperthes (1730 - 1792). Son Guide de l'histoire... était continué après sa mort par Jean-François Néé de la Rochelle (1751 - 1838), éditeur et écrivain.

⁸ Antoine Sérieys (1755 - 1819), homme de lettres, nommé en 1795 bibliothécaire et professeur au Prytanée français, plus tard professeur au lycée de Douai. Auteur de 64 ouvrages formant environ 150 volumes.

caractériser, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au couronnement de Napoléon I° Empereur des Français, ouvrage destiné à l'enseignement des lycées, des écoles secondaires et des pensionnats des deux sexes, par A. Sérieys, ex-bibliothécaire et professeur d'histoire au Prytanée français, actuellement censeur au Lycée de Cahors, Paris An XIII-1805.

Précis de l'abrégé chronologique de l'histoire de France du président Hénault⁹, adapté pour les lycées et les écoles secondaires [...] par A. Sérieys, ex-bibliothécaire..., Paris An XIII-1805. Les événements importants y sont énumérés dans l'ordre chronologique et sans commentaire. Le livre contient comme annexe un « Choix de beaux traits détachés de l'histoire de France, propres à faire connaître le caractère et le génie national » (pp. 244-288).

F. Goffaux 10, professeur au Lycée Impérial, Epoques principales de l'histoire, pour servir de précis explicatif au tableau chronométrique, indiquant l'origine, les progrès, la durée et la chute des Empires, Paris An XIV - 1805. C'est un commentaire fort laconique du tableau inséré dans le livre. Sur ce tableau les bandes coloriées horizontales indiquent les peuples, les lignes verticales les stècles. « En suivant les lignes horizontales, le lecteur suit un peuple à travers les siècles [...] jusqu'à ce que, conquis ou conquérant, il se perde dans quelque empire ou s'agrandisse luimême au dépens de quelque peuple voisin ». En ce qui concerne la période révolutionnaire, le commentaire se borne à constater que la France a retrouvé alors ses anciennes limites.

Tablettes chronologiques à l'usage du Prytanée [...] jusqu'à l'an 1805 inclusivement, ouvrage adopté pour la troisième classe des lycées et écoles secondaires, par A. Sérieys, Censeur au Lycée de Cahors, ex-bibliothécaire..., Paris 1806.

Eléments de l'histoire de France depuis Clovis jusqu'à Louis XV,

⁹ Charles-Jean-François Hénault (1685 - 1770), magistrat, poète et historien français.

¹⁰ Pierre-Joseph Goffaux (1755 - 1836), professeur au Prytanée français, pédagogue et écrivain. Il était membre de l'Assemblée Législative où il ne se distingua pas.

- par M. l'abbé Millot ¹¹ de l'Académie Française. Huitième édition, augmentée d'observations sur le règne de Louis XV, continuée jusqu'à la mort de Louis XVI, par Ch. Millon ¹², professeur de langues anciennes au Lycée Napoléon, t. I III, Paris 1803 1806. La période révolutionnaire occupe une partie du t. III.
- L. Dubroca 18, Les quatre fondateurs des dynasties françaises, ou histoire de l'établissement de la monarchie française par Clovis, du renouvellement des dynasties royales par Pépin et Hugues Capet, et de la fondation de l'Empire Français par Napoléon le Grand, Paris 1806. De tous les manuels analysés, celui-ci est le plus apologétique à l'adresse de Napoléon. La période entre l'exécution de Louis XVI et le 18 Brumaire y est présentée dans un chapitre intitulé « Interrègne ».
- P. Laboulinière ¹⁴, Histoire politique et civile des trois premières dynasties françaises, 3 t., Paris 1808. Chronologiquement, le manuel ne dépasse pas la convocation des Etats Généraux. Des réflexions de l'auteur sur la Révolution sont disséminées dans le texte, dans la dédicace adressée à Cambacérès et dans l'avertissement où l'auteur annonce son projet de préparer « un ouvrage plus étendu, plus considérable, plus important, sinon plus utile : l'Histoire de la révolution française ».

Histoire de France abrégée et chronologique depuis la première expédition des Gaulois jusqu'en septembre 1808, rédigée en forme de Mémorial [...] par Chantreau 15, professeur d'histoire à l'école

¹¹ Charles Millon (1754 - 1839), professeur de droit à l'école centrale du Panthéon sous le Directoire, de 1809 à 1830 professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Paris.

¹¹ Claude-François-Xavier Millot (1726 - 1785), jésuite et historien. Ses ouvrages historiques de valeur scientifique médiocre sont pourtant intéressants en tant qu'un des premiers essais de vulgarisation historique.

¹¹ Louis Dubroca (1757 - après 1839), professeur, membre de la congrégation des prêtres de la doctrine chrétienne, quitta cet ordre sous la Révolution et devint libraire à Paris, tout en continuant d'enseigner.

 ¹⁴ Pierre-Toussaint de Laboulinière (1780 - 1827), professeur de philosophie au lycée de Turin, au moment de publier son livre était secrétaire de la préfecture des Hautes Pyrénées.
 15 Pierre-Nicolas Chantreau (1741 - 1808), publiciste et enseignant, depuis

¹⁸⁰³ professeur d'histoire à l'Ecole militaire de Fontainebleau, transférée en 1807 à Saint-Cyr. Auteur, entre autres, d'un Manuel des instituteurs (An III).

spéciale impériale de Saint-Cyr, Paris 1808. L'auteur indique ses sources, ce qui est exceptionnel (le « Moniteur », le « Bulletin des Lois », les ouvrages de Lacretelle et de Beauchamps). [Girard de Propiac] ¹⁸, Histoire de France de la jeunesse depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au 1-er janvier 1808, ouvrage élémentaire, destiné à l'usage de jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe, Paris 1808.

Eléments d'histoire générale, seconde partie: Histoire moderne, par M. l'abbé Millot de l'Académie française, nouvelle édition, continuée jusqu'à nos jours [par Delisle de Sales 17], t. X et XI, Paris 1809. L'histoire de France et celle des autres pays y est traitée séparément, la première d'une manière très détaillée, l'autre succinctement.

P. Blanchard ¹⁸, Beautés de l'histoire de France ou époques intéressantes, traits remarquables, belles actions, origines, usages et moeurs, depuis la fondation jusqu'à la fin de la monarchie, ouvrage propre à élever l'âme de la jeunesse et à lui inspirer du zèle pour l'honneur du nom français, Paris 1810 (2° éd.). Très royaliste, l'auteur refuse de « souiller les pages » de son livre par le récit des excès de la Révolution et estime que l'époque de la Révolution, trop proche, n'appartient pas encore à l'histoire—attitude qui n'est pas partagée par d'autres auteurs. En conséquence, l'auteur se borne à une apologie de Louis XVI et de Malesherbes, son défenseur.

A. H. Dampmartin ¹⁹, La France sous ses rois, essai historique sur les causes qui ont préparé et consommé la chute des trois pre-

¹⁶ Catherine-Joseph-Ferdinand Girard de Propiac (1759 - 1823), homme de lettres. Emigra en 1791, revint à Paris sous le Consulat. Auteur d'un grand nombre d'ouvrages dépourvus d'originalité, entre autres de livres d'histoire destinés à la jeunesse.

¹⁷ Jean-Baptiste-Claude Isoard, dit Delisle de Sales (vers 1740 - 1816), professeur laïc à l'Oratoire.

¹⁸ Pierre Blanchard (1772 - 1856), homme de lettres et pédagogue, entre 1810 et 1830 aussi libraire et éditeur. Auteur de plusieurs ouvrages moraux et de pédagogie.

¹⁹ Anne-Henri Cabet de Dampmartin (1755 - 1825), officier avant la Révolution, en 1789 un des rédacteurs du cahier des doléances de sa brigade. Emigré après juin 1792, il fut chargé de l'éducation du fils illégitime de Frédéric-Guillaume II. Rentré en France après Brumaire, en 1811 nommé censeur impérial. Auteur du livre De l'éducation et du choix des instituteurs (1816).

mières dynasties, 5 t., Paris 1810. Les observations de l'auteur concernant la Révolution sont contenues dans l'introduction et le t. V. L'auteur ne relate pas les événements, il se borne à analyser les causes de la Révolution et—très brièvement—ses conséquences.

Précis de l'histoire de France depuis 1789 jusqu'en 1792 [erreur typographique, il devcait être : 1811], par Ant. Caillot 20, auteur de plusieurs ouvrages classiques, Paris 1812.

[Abbé Millot], Abrégé de l'histoire de France à l'usage des élèves de l'école militaire. Nouvelle édition, revue, corrigée et continuée jusqu'en 1811 par M. de Propiac, 2 t., Paris 1811.

Epitome de l'histoire moderne, contenant les synchronismes de ses principales époques, depuis la chute de l'Empire d'Occident jusqu'en 1812, par A. Sérieys, professeur d'histoire et secrétaire de la Faculté des Lettres à l'Académie de Douai, Paris 1812.

Principaux événements de l'histoire de France depuis le premier roi jusqu'à Napoléon le Grand, livre de première utilité pour la jeunesse et propre à leur inspirer l'amour de la lecture, par [F. H.] Arnaud , sténographe, Paris 1812. Le texte provenant de la plume d'Arnaud se termine sur l'avènement au trône de Louis XVI, ensuite vient le Précis de l'histoire de France 1789 - 1811 d'Antoine Caillot.

Abrégé de l'histoire de France, depuis l'origine de ses premiers habitants jusqu'à l'arrivée de Louis XVIII. Livre de première nécessité pour l'instruction de la jeunesse et propre à lui inspirer le goût de la lecture, par F. H. Arnaud, sténographe, Paris 1814. Ce livre se termine par l'abdication de Napoléon et son départ pour l'île d'Elbe. La Révolution y est présentée brièvement et avec de grandes lacunes, par contre sont exaltés les succès militaires de Bonaparte. L'auteur prend pourtant ses précautions en avançant l'hypothèse que la popularité de Bonaparte était due au fait que l'on attendait de lui le rétablissement de l'ancienne monarchie.

Les auteurs de ces manuels forment un groupe curieusement

21 On n'a pas trouvé de données biographiques sur cet auteur.

²⁰ Antoine Caillot (1759 - après 1838), prêtre, arrêté à Paris en 1794, ne reprit pas ses fonctions sacerdotales après la Révolution. Professeur, puis libraire, auteur de plusieurs livres d'éducation.

homogène. Huit sur treize sont nés dans les années cinquante, ils étaient donc d'un age mûr au moment de la Révolution, trois étaient même plus âgés. Les deux les plus jeunes, P. Laboulinière et P. Blanchard parlent dans leurs manuels très peu de la Révolution. Presque tous les auteurs ont exercé, du moins pendant quelque temps, le métier d'enseignant. Presque tous étaient aussi des écrivains médiocres mais prolifiques, des compilateurs zélés rédigeant à la hâte des ouvrages sur des sujets les plus divers.

Parmi nos manuels, dont les titres mêmes sont assez éloquents, deux sont consacrés à l'histoire contemporaine exclusivement, à savoir l'Abrégé... de Fantin Desodoards et le Précis... d'Antoine Caillot, tous les autres présentent l'histoire de la Révolution dans le cadre et comme un fragment d'histoire de France ou d'histoire universelle. Quelle proportion du texte lui est-elle consacrée? Dans la première décennie, la Révolution occupe dans nos manuels une place honorable : la partie du texte consacrée à la période allant de la convocation des Etats Généraux jusqu'au 18 Brumaire varie entre 5 et 15 %, avec une moyenne d'environ 10 %. Chose significative cependant — la période jusqu'au 9 Thermidor occupe, malgré son importance, seulement la moitié ou moins que la moitié du ou des chapitres relatifs à la Révolution. L'Histoire de France de la jeunesse... de Girard de Propiac y constitue la seule exception, où les proportions vont en sens inverse — sur 5.9 % du texte consacré à la Révolution trois quarts traitent de la période avant le 9 Thermidor.

A partir de 1810, la proportion du texte consacré à la Révolution par rapport à l'ensemble de l'ouvrage décroît rapidement, en tombant au-dessous d'un pour cent dans l'Epitome... d'A. Sérieys de 1812. Il ne faut pas exagérer la portée de ce fait, car la même année le Précis... d'A. Caillot paraît à la fois séparément et comme partie du manuel d'Arnaud. Remarquons aussi que dans les Lettres d'un père à son fils sur l'histoire de France depuis l'origine de la monarchie jusqu'au sacre de Charles X, de Girard de Propiac, parues en deux volumes a Paris en 1826, le rapport entre la narration des événements de la Révolution et l'ensemble du texte est de nouveau de 10 %, bien que l'auteur ne fût pas du tout favorable à la Révolution.

Table

Ouvrage et date de parution*	% du volume relatif à la Révolution jusqu'au 18 Brumaire	jusqu'au ¶ Thermidor
Deperthes, Le guide de l'histoire,		
t. II. 1803	9,4	4,7
Sérieys, Tables chronologiques,	•	•
1803	13,3	3,2
Sérieys, Epitome de l'histoire de		
France, 1805	8,3	4,2
Sérieys, Précis de l'abrégé, 1805	4,9	1,7
Millon, Eléments de l'histoire de		
France, 1806	13,0	
	jusqu'à la mort de Louis XVI	
Dubroca, Les quatre fondateurs,		
1806	15,7	4,9
Chantreau, Histoire de France,	•	
t. II, 1808	32,4	16,9
	pour la période depuis 1715	
G. de Propiac, Histoire de France	-	
de la jeunesse, 1808	5,9	4,5
Blanchard, Beautés, 1810	1,8	•
Sérieys, Epitome de l'histoire	•	
moderne, 1812	0,8	
Arnaud, Abrégé, 1814	2	

^{*} La forme de certains ouvrages ne permettait pas de calculer ces proportions. C'est le cas de manuels de F. Goffaux, P. Laboulinière, de l'Abrégé de l'histoire de France... de l'abbé Millot, qui contient, à part la narration des faits, des questions auxquelles les élèves doivent répondre, puis une partie anecdotique illustrant cette narration et enfin des questions se rapportant à ces anecdotes, etc.

Voyons maintenant comment nos auteurs relatent, expliquent et jugent la Révolution. Tout d'abord, que pensent-ils de ses causes? Force est de constater que c'est un problème dont ils ne se préoccupaient pas beaucoup. Certains, comme P. Chantreau ou A. Caillot, le passent sous silence, ce qui paraît d'autant plus étonnant qu'ils consacrent à la Révolution relativement beaucoup de place et qu'elle est racontée d'une manière plus détaillée que dans d'autres manuels.

Dans le volumineux Abrégé... de Fantin Desodoards on chercherait en vain un chapitre consacré aux causes de la Révolution. C'est seulement en rassemblant des remarques disséminées dans le texte que l'on peut se faire une image plus ou moins exacte des opinions de cet auteur là-dessus. Ses opinions, d'ailleurs, semblent assez vagues. Il place en premier lieu les embarras financiers du royaume et l'impossibilité d'augmenter les impôts sans provoquer un soulèvement général. Il mentionne aussi la mauvaise récolte de 1788, mais il critique surtout la perfidie de Necker dont le plan était, selon lui, de brouiller les Etats Généraux et de provoquer leur dissolution pour devenir l'arbitre du parti qui se serait maintenu au pouvoir. Il parle aussi de l'impopularité du couple royal, dont la reine est la principale responsable par sa légereté, ses dissipations, ses liaisons politiques avec l'Autriche. Immédiatement après il est question du duc d'Orléans -- l'homme le plus riche en Europe, vicié et corrompu, aspirant au pouvoir et tramant des complots pour l'atteindre. Si Louis XVI l'avait fait exécuter, il n'y aurait pas eu de révolution en France. Et ce n'est que beaucoup plus loin dans le texte que le lecteur trouve un passage suggérant que la Révolution avait aussi ses causes sociales profondes: « Les députés des communes, secouant d'antiques préjugés, s'avisèrent de demander par quel ordre des destinées le peuple de France était avili et dégradé — la justice et la nature n'avaient rien à répondre » (t. I, p. 116). On peut se demander, finalement, s'il n'y a pas chez Fantin Desodoards déjà une trace de ce fatalisme qui apparaîtra si nettement chez les grands historiens de la Révolution de la génération suivante, chez Thiers et Mignet. La Révolution est pour lui « un mouvement irrésistible », une « crise morale », « le choc le plus étonnant » dont « rien ne saurait anéantir l'impulsion ». Ce fatalisme, cependant, est teinté de pessimisme : l'ivresse générale produite par ce mouvement « se réunissait à la profonde scélératesse de quelques monstres, pour égarer les hommes qu'une ardeur immodérée du bien public et l'habitude d'un enthousiasme dont ils ne calculaient pas assez les résultats, rendaient leurs dupes, lorsqu'ils voulaient avec sincérité servir leur patrie » (t. I, p. VI).

Ce motif de la fatalité se retrouve aussi chez d'autres auteurs.

« On a cherché quelles étaient les causes de la Révolution : elles sont toutes dans la volonté qui se manifesta universellement sous Louis XVI d'opérer une révolution — dit Dubroca — ce que tout le monde veut s'exécute nécessairement » (p. 233). Delisle de Sales parle d'un « mouvement insensible qui entraînait une monarchie de 1300 ans à se convertir en république » (p. 216); A. H. Dampmartin, dans l'oeuvre duquel la question des causes de la Révolution est relativement la plus développée, y voit l'effet de ces lois historiques qui font que les dynasties, après une période de gloire, tombent en décadence et leur remplacement devient inévitable. L'homme éclairé prévoit ce changement, le bon citoyen le craint et tous désirent que la régénération du gouvernement ne se fasse pas au prix de trop cruels déchirements. P. Blanchard rejette sur la Providence la responsabilité du fait que les belles promesses par lesquelles le règne de Louis XVI avait, à son avis, débuté, et qui semblaient annoncer une époque heureuse, ne s'étaient pas réalisées (p. 446).

Le plus souvent, cependant, la responsabilité de la Révolution est rejetée sur les machinations du duc d'Orléans, présenté comme une véritable personification du mal. Mu par son désir de vengeance et par l'ambition de monter sur le trône, « il imprima dans toutes les têtes les idées de la supériorité des Etats sur la personne même du Roi, il propagea, par mille moyens, les principes démocratiques de liberté et d'égalité qui, par la suite, devinrent funestes à toute la France, comme à lui-même, en le précipitant sur l'échafaud ». Ses émissaires agissaient parmi le peuple et fomentaient les troubles, car en réalité le peuple ne voulait que la suppression des abus et non pas le renversement de la monarchie ...

On retrouve le motif du complot ourdi par le duc d'Orléans chez Dubroca qui lui prête une grande efficacité: « Il est peu d'événements dans la révolution qui n'aient pris leur source dans cette conspiration » (p. 239). Si le duc d'Orléans ne conspirait pas, jamais la Révolution n'aurait pas pris une forme si terrible.

²² J. L. Deperthes, *La guide...*, t. II, pp. 414 et suiv. (Pour des raisons de commodité nous désignons ainsi le complément de ce livre écrit par Néé de La Rochelle). On trouve une opinion similaire chez Millon, *Eléments de l'histoire de France...*, pp. 408, 443 et suiv.

Girard de Propiac le rend responsable même du pillage de la manufacture de Réveillon, il le qualifie de monstre. Delisle de Sales stigmatise ses crimes (p. 229), et surtout ses agissements dirigés contre le roi (p. 262), A. H. Dampmartin — sa perfidie et son astuce à profiter de la misère du peuple car, en distribuant des secours et des consolations, le duc consolidait sa popularité (t. V, p. 255).

Si le plus grand nombre d'auteurs sont d'accord pour constater le rôle néfaste du duc d'Orléans, il est curieux de voir que plusieurs — et ce sont parfois les mêmes — rejettent la responsabilité, en partie du moins, sur Louis XVI. Les critiques formulées à l'égard de Louis XVI deviennent plus tranchantes dans les manuels publiés dans les dernières années de l'Empire. En 1806 L. Dubroca le caractérise sans complaisance comme un monarque bien intentionné mais faible, sans volonté et d'un esprit peu cultivé. Plus coupables que lui sont cependant les princes du sang qui avant la Révolution profitaient sans scrupules des avantages de leur position et dans le malheur ont abandonné le roi en émigrant. Pour P. Laboulinière, Louis XVI est un « infortuné monarque qui, après avoir vainement lutté contre le pouvoir populaire, après avoir été la dupe de son conseil et de ses bonnes intentions, fut renversé du trône pour subir l'apparence d'un jugement solennel, et périr sur l'échafaud » (t. III, p. 449). L'Histoire de France de la jeunesse... de Girard de Propiac prend résolument la défense du roi. C'est lui qui, en 1789, voulut la réunion des trois ordres et « triompha de la résistance de la noblesse, en lui ordonnant de ne former qu'une seule assemblée » (p. 581), c'est lui qui avait raison dans la question du veto royal, sa tentative de fuite était pleinement justifiée, car le peuple « prouva par sa conduite odieuse que le Roi des Français n'était plus qu'un Roi prisonnier », etc. En somme, il était « religieux, humain, bon mari, bon père, excellent maître, excellent roi; le seul reproche qu'on puisse lui faire, est d'avoir manqué de ce courage d'intrépidité qui plaît tant aux Français » (p. 192).

Le plus royaliste et le plus légitimiste de nos auteurs, Delisle de Sales, porte sur le roi un jugement sévère. Il condamne sa

^{2!} Histoire de France de la jeunesse..., pp. 580, 609.

faiblesse et son inactivité « devant la plus turbulente des démagogies » (p. 219). Le manque d'énergie du roi a un effet démoralisant sur la noblesse et le clergé, les transfuges se multiplient. Le veto royal opposé aux arrêtés du 4 août mérite cependant un éloge: le roi a donné ici une preuve de son esprit de sagesse en comprenant que « L'égalité parfaite anéantissait la monarchie par sa base » (p. 253). Malheureusement plus tard le roi multiplie les erreurs et les fautes : après la marche sur Versailles il aurait dû suspendre l'Assemblée Nationale jusqu'au jugement des fauteurs des troubles, appeler auprès de soi la noblesse fidèle et se refugier à Compiègne ou à Fontainebleau au lieu de se rendre à Paris. En 1790 il a eu tort de ne pas supprimer les clubs, limiter la liberté de la presse et rétablir la discipline dans l'armée. La fuite de Varennes est qualifiée de « plan peu honorable » et une nouvelle preuve de la faiblesse du roi, etc. Au manque du caractère de Louis XVI l'auteur oppose la « grandeur d'âme » de Marie Antoinette. Remarquons qu'un jugement aussi positif sur la reine est une exception, dans d'autres manuels elle est plus ou moins sévèrement critiquée.

A. H. Dampmartin et F. H. Arnaud sont d'accord pour chercher la cause principale de la Révolution dans la faiblesse du roi. Le premier de ces auteurs présente Louis XVI comme un modèle de toutes les vertus, mais privé d'expérience politique et de fermeté. F. H. Arnaud oppose à la mollesse de Louis XVI la résolution de Louis XV. Ce monarque a su exiler le parlement rebelle qui demandait la convocation des Etats Généraux. « Par cet acte de vigueur il maintint son autorité et éloigna le fléau d'une révolution qu'on voulait faire. Il avait tracé à son successeur la marche qu'il aurait dû tenir en une semblable circonstance » (p. 157).

A. Sérieys et P. Blanchard considèrent que le déficit des finances n'a joué qu'un rôle mineur : il « fut la première étincelle de la révolution, mais cette étincelle trouva mille matières combustibles, et l'incendie couvrit toute notre malheureuse patrie » (Blanchard, p. 441). D'autres problèmes économiques ne sont guère mentionnés, du moins en ce qui concerne les origines de la Révolution.

La France sous ses rois... d'A. Dampmartin est le seul des

ouvrages analysés qui évoque dans ce contexte la pensée des Lumières. Il parle des conséquences funestes de « la fureur du bel esprit et du philosophisme ». La vanité des gens des lettres leur a rendu odieux les degrés supérieurs de la hiérarchie sociale, innaccessibles pour eux. D'autres ont séduit leurs lecteurs par des « rêves prétendus philosophiques » d'égalité et de liberté, en leur faisant croire que, grâce aux progrès de la pensée, l'ère du bonheur universel pour l'humanité est désormais proche. Quelques-uns seulement ont prévu le danger et se sont efforcés de le prévenir. Parmi ces hommes clairvoyants l'auteur place l'abbé Maury et Rivarol. Si l'on considère l'extraordinaire vogue qu'avaient eu à cette époque en Europe les idées du complot philosophique et maçonnique formulées par l'abbé Barruel, l'on est obligé de constater qu'elles n'ont trouvé aucun écho dans les manuels d'histoire publiés sous le Consulat et l'Empire. Si ces manuels parlent du complot, c'est seulement à propos de la conspiration du duc d'Orléans.

Les causes sociales de la Révolution sont aperçues par Ch. Millon qui met l'accent sur la promotion économique et culturelle du tiers état et sa discrimination en droit et en pratique: « Ce que le clergé et la noblesse avaient perdu en richesses, en pouvoirs et en crédit, le tiers état s'en était emparé » (pp. 411 et suiv.). Dans le même sens va L. Dubroca qui souligne que le tiers état n'avait rien à perdre et tout à gagner dans une lutte contre les ordres privilégiés (pp. 238 et suiv.). A. H. Dampmartin partage cet avis, mais voit la question sous un jour différent : pour lui, une des causes de la Révolution consistait dans cela que parmi les députés aux Etats Généraux il y avait beaucoup de gens sans fortune. C'était une erreur que de croire que l'intelligence, la science et la vertu justifient le mandat du député. Seuls les grands propriétaires méritent la confiance du gouvernement, eux seuls donnent la garantie « d'un zèle soutenu pour le maintien du bon ordre » (t. V, p. 253).

Si la réflexion sur les causes de la Révolution était si peu approfondie dans les manuels, cela était sans doute lié à la conception contemporaine de l'enseignement de l'histoire, où l'accent était mis non pas sur l'explication des faits historiques, mais sur la mémorisation des événements dans leur ordre chrono-

logique. Un autre rôle assigné à l'histoire comme objet d'enseignement, était de fournir des modèles de comportement — des héros positifs, mais aussi négatifs. Ces derniers, l'histoire révolutionnaire les fournit en abondance et nos manuels jouent ici un rôle important en tant que moyen de diffusion des clichés et des stéréotypes forgés par la littérature contre-révolutionnaire. Parmi les héros négatifs, Marat occupe la première place. Il est « le chef des buveurs de sang [...] le chef des égorgeurs, celui dont tous les discours distillaient le meurtre, celui qui proposait hautement l'assassinat de la moitié de la Convention, comme on propose une mesure ordinaire » (Fantin Desodoards, t. II, pp. 108, 109). Il est un « démagogue effréné, mené plutôt que meneur » (Chantreau, p. 279), « vil et sanguinaire agent de la faction qu'il avait embrassée » (Caillot, p. 14). Robespierre n'est pas mieux loti, d'ordinaire il est qualifié de vil et lâche tyran. Il « invoquait la liberté pour consolider le despotisme et la morale universelle pour justifier les actes les plus révoltants d'injustice et de barbarie » — dit de lui Fantin Desodoards (t. II, p. 219). Pour Dubroca, il est « le plus atroce des tyrans » (p. 250). « On accusait Robespierre d'aspirer à la dictature — écrit Chantreau on lui faisait l'honneur de le comparer à Cromwell dont il n'avait ni les talents ni l'énergie; l'hypocrisie et l'atrocité étaient les seuls points de contact qu'il y eût entre eux. On a dit de Robespierre, avec vérité, que sans cesse il parlait de justice et de vertu, mais qu'aucun scélérat ne les foula aux pieds avec plus d'audace lorsque ses projets l'exigeaient » (p. 315). Dans l'Abrégé de l'histoire de France... de l'abbé Millot, où sont formulées les questions que le maître doit adresser aux élèves, il n'y a qu'une seule question concernant Robespierre: « Qui subit un juste supplice? ».

Danton encourt la même réprobation. On lui reproche d'être manoeuvré par le duc d'Orléans (Fantin Desodoards, t. I, p. 192; Sérieys, *Epitome de l'histoire de France...*, p. 518), on rejette sur lui la responsabilité des massacres de septembre, son visage « hideux et cynique » annonce « l'âme perverse » (Deperthes, t. II, p. 429). Lui aussi subit un châtiment mérité: « Danton, conduit devant le tribunal révolutionnaire dont il était lui-même l'instituteur, éprouva la férocité de ces tigres habillés en juges.

Ainsi la Providence [...] permettait que le crime fût puni par le crime » (Fantin Desordoards, t. II, p. 297).

Les jugements portés sur la Gironde ne sont plus tellement unanimes, certains la condamnent, d'autres lui sont favorables. A ces derniers appartient P. Chantreau qui écrit au sujet des députés girondins: « Ils étaient en opposition avec les Jacobins, ils avaient de leur côté l'avantage des talents. [...] On les accusait d'avoir conspiré contre la liberté et elle n'avait pas eu de plus ardents défenseurs » (t. II, p. 272). Comme hommes probes et pleins de talents ils sont opposés aux jacobins, « monstres pétris de fiel et de perfidie, altérés de sang et gonflés de rapines », par Fantin Desodoards (t. I, p. 348). Le même auteur dit du pasteur Rabaut Saint-Etienne qu'il était « un des hommes les plus éclairés dont la révolution ait fait sortir les talents » (t. II, p. 272); il exprime son admiration pour Madame Roland et son estime pour Roland de la Platière qui, sans être un homme de génie, était un ministre éclairé et actif (t. II, pp. 2 et suiv.) Mais d'autre part, Delisle de Sales attribue aux Girondins la responsabilité de la journée du 10 août qu'il qualifie de crime honteux. D'autres auteurs encore ne parlent que de la lutte des factions au sein de la Convention, sans se donner la peine de les caractériser.

Les jugements sur d'autres figures de la Révolution, comme Necker, Lafayette, sont partagés; Mirabeau, plus spécialement, est pour les uns un grand homme d'Etat et grand orateur, pour les autres « personne ne mettait plus d'énergie à défendre les mauvais principes et ne possédait à un plus haut degré le génie de la perversité » (Delisle de Sales, t. X, p. 221). Les opinions sur Bailly et Malesherbes, le courageux défenseur de Louis XVI, sont en règle générale favorables, sans cependant leur donner des dimensions héroïques. En somme, nos auteurs ne voient pas dans la Révolution de personnages propres à être proposés à la jeunesse comme modèles de héros. Il est intéressant de noter que, malgré leurs sympathies monarchiques, ils ne voient pas non plus de héros du côté de la contre-révolution. Le Choix de beaux traits... qui forme une annexe au Précis [...] de président Hénault adopté [...] par A. Sérieys ne contient rien qui se rapporterait à l'histoire de la Révolution. L'Histoire de France... de Chantreau

est pourvue des « Tablettes biographiques des hommes célèbres de la France depuis le V-e siècle jusqu'en 1808 ». Dans la section consacrée aux hommes d'Etat, ministres et diplomates figurent Malesherbes, Talleyrand et Clarke — les deux derniers alors ministres de Napoléon. La Révolution est mieux représentée dans la section des littérateurs. Nous y trouvons Rabaud Saint-Etienne, Roland de la Platière, Carnot, mais aussi - et en plus grand nombre — des ennemis de la Révolution comme Rivarol, Sabatier de Castres, Barruel, Bonald et autres. Il y figure aussi Sylvain Maréchal, mais avec la remarque que son Dictionnaire des Athées est impudent et calomniateur. Plus significative encore est la liste des grands orateurs : il y a Mirabeau, de Sèze (défenseur de Louis XVI) et Tronson de Coudral (défenseur de Marie Antoinette), mais on chercherait en vain les noms de grands orateurs de la Convention. En un mot, les hommes de la Révolution ne répondaient pas aux exigences que devrait remplir le héros.

Le héros n'apparaît qu'à l'époque du Directoire, en la personne du jeune général commandant en chef de l'armée d'Italie, couvert de gloire. Parfois on mentionne « la conduite distinguée qu'il avait tenue au siège de Toulon » (ainsi Caillot, p. 20), mais on ne parle guère ni de ses origines corses ni de son rôle au 13 vendémiaire ²⁴. La France « demandait un sauveur et le trouva dans ce jeune héros » — dit un des manuels ²⁵. Mais de quels dangers Bonaparte devait-il sauver la France? Devait-il terminer les maux causés par la Révolution ou empêcher le retour à l'ancien régime?

La première constatation qui s'impose au lecteur attentif de nos manuels, est celle qu'ils sont tous imprégnés d'un esprit très monarchique. La république n'a pas de partisans parmi leurs auteurs, souvent elle est considérée comme synonyme de l'anarchie. Le prudent Fantin Desodoards préfère, en 1802, de rester dans le vague. En parlant des conventionnels, il dit : « Les mesures les plus sanguinaires ne les effrayaient pas, mais, sans eux, eût-on vu les germes d'un gouvernement républicain

²⁴ Autrement J. L. Deperthes, t. II, p. 436: « [...] il commandait aussi à la malheureuse affaire du 13 Vendémiaire, où le sang des Parisiens coula malgré lui [...] ».

se développer sur le sol de la France? Leur nom est lié à la plus vaste entreprise, le temps seul déterminera leur place dans la postérité » (t. II, p. 370). Dans Le guide de l'histoire... de Deperthes, paru un an plus tard, les sympathies monarchiques de l'auteur ne sont déjà plus voilées. Il affirme que la nation ne désirait que la suppression des abus et non pas le renversement du trône, que la République n'avait qu'une poignée des partisans; il qualifie la Constitution de l'An Ier d'impraticable et d'absurde (t. II, pp. 416, 425 et suiv.). L. Dubroca parle du système républicain comme d'une chimère et non sans mépris : « La république a été, à toutes les époques, une fantaisie de presque tous les peuples de la terre [...] Peu l'ont conservée longtemps et sans danger; quant aux autres, après s'être débattus dans les convulsions de l'anarchie, lassés, fatigués de leurs propres divisions, ils sont revenus à la première des institutions politiques, celle qui établit un chef suprême pour... pourvoir à la tranquillité de l'Etat » (p. 245). A. H. Dampmartin est encore plus explicite sur ce point : « Les faux calculs de l'inexpérience, l'attrait des paradoxes ou la fureur des passions pouvaient seuls produire l'idée monstrueuse de faire une république de la France qui, par sa force, par son étendue et par le caractère de ses habitants, n'a jamais cessé de réclamer, à grands cris, la monarchie » (t. I, p. XX).

Etre monarchiste, cependant, n'équivaut pas à être légitimiste, et sous ce rapport nos auteurs diffèrent nettement. Les légitimistes considèrent, en règle générale, la Révolution comme un bloc qu'ils condamnent et rejettent en totalité. Cette attitude est très bien illustrée par l'anecdote suivante, figurant dans le Choix de beaux traits... Au Premier Consul qui parle avec la plus profonde sensibilité des maux de la Révolution, quelqu'un répond : « Et enfin, Citoyen Consul, ce n'est pas à vous à vous affliger de la révolution, sans elle vous ne seriez pas au rang où vous êtes ». Et Bonaparte de s'écrier : « Eh, plût à Dieu, que la France n'eût jamais entendu parler de moi, et que son gouvernement n'eût jamais fait de telles fautes, et son peuple éprouvé de tels malheurs! ».

La nostalgie de la dynastie déchue perce à travers les lignes écrites par Delisle de Sales. La Révolution n'est qu'une longue série de crimes. Quand la nation ne verra plus autour d'elle que des ruines, elle reviendra à son premier gouvernement. Voilà le sort de tous les « systèmes de régénération, imaginés parmi des hommes dont la masse n'est pas digne d'être régénérée » (p. 250).

De telles opinions sont partagées par Girard de Propiac et on les retrouve aussi chez P. Blanchard. Chez d'autres auteurs, cependant, les jugements sur la Révolution sont plus nuancés. Fantin Desodoards semble distinguer la première phase de la Révolution, qui s'est terminée par la Constitution de 1791, de sa phase suivante, mais en même temps il constate que la Constituante, « en décrétant que la révolution était finie, n'avait pas étouffé les haines, les jalousies, l'esprit de faction. Le nouvement d'innovation qu'elle avait donné circulait dans toutes les têtes, personne n'était content de la constitution que chacun jurait de maintenir » (t. I, p. 211). A. Caillot distingue même trois révolutions: la première se termine par le vote de la constitution de 1791, la deuxième commence avec l'invasion des Tuileries par le peuple, la troisième avec la proscription des députés girondins. La première seulement est qualifiée de « grande » et décrite comme un élan national vers l'amélioration de la forme de gouvernement. Chantreau qui, pourtant, n'est pas le plus réactionnaire des auteurs des manuels, insiste sur la différence qu'il y avait entre les espoirs des contemporains et la réalité objective des faits. Il commente ainsi la promesse de Louis XVI de défendre et de maintenir la liberté constitutionnelle, objet du voeu général : « Les hommes qui n'avaient pas médité ou qui ignoraient l'histoire des passions, crurent dès ce moment que la révolution était finie et que tous les pouvoirs, de concert entre eux, allaient marcher dans le même sens. Soit illusion ou crédulité, on chante quelques jours après un Te Deum en actions de grâces de cette journée oélèbre, que tant de journées funestes allaient bientôt démentir » (t. II, p. 206).

En résumant, si la Révolution est acceptable pour certains dans la mesure où elle mène à la monarchie constitutionnelle de 1791, la révolution démocratique et républicaine est unanimement condamnée. Les manuels ne sont pas ici une exception—il faudra attendre l'année 1828 et la publication de la Conspiration

pour l'égalité de Filippo Buonarroti pour que commence la réhabilitation de Robespierre et du gouvernement révolutionnaire.

Dans ce contexte, il est intéressant de noter les connotations du mot « peuple » dans les manuels étudiés. Quand ce mot apparaît, c'est presque toujours pour désigner le peuple révolutionnaire, le peuple en action, et il est employé au sens dépréciatif. Fantin Desodoards est encore plus indulgent : « Donnant la partie pour le tout on appela peuple, des troupes effrénée d'hommes sans intelligence, accoutumés à vivre d'un travail pénible » (t. I, p. 121). Chantreau, en racontant ce qui s'est passé après le 10 août, donne sa propre définition : « [...] le peuple (c'est-à-dire cette classe qui n'a rien et s'alimente du trouble) abat les statues des Rois » (t. II, p. 243). Pour A. H. Dampmartin, le peuple révolutionnaire c'est « la lie de la population et le rebut de la société [...] le front flétri des signes de la misère, de l'impudence et du vice », son trait caractéristique c'est la férocité (t. V, pp. 255, 270).

Comme on pouvait s'y attendre, les jacobins sont dépeints sous des couleurs les plus noires, leur but est de « bouleverser la France, de mettre toutes les propriétés au pillage et de boire à longs traits le sang humain » (Fantin Desodoards, t. II, p. 25). Cependant, on admire l'efficacité de leur tactique et on leur reconnaît beaucoup de talents. Les questions qui devaient se trouver à l'ordre du jour de la Convention sont auparavant discutées dans leur club et une opinion arrêtée. Cette opinion formée, développée, unanime était ensuite présentée à la Convention. Les orateurs jacobins parlaient avec aisance, sûrs qu'ils étaient d'être appuyés et soutenus par leur parti. Leurs propositions qui réunissaient les voix de tous les députés jacobins, avaient toutes les chances d'être adoptées par la Convention, contrairement aux propositions d'autres partis n'agissant pas avec le même concert (ibid., t. I, p. 299). L'oeuvre du gouvernement révolutionnaire et, plus spécialement, du Comité de Salut Public force aussi l'admiration, bien qu'exprimée de fort mauvaise grâce : « Le 6 avril 1793 fut créé le Comité de Salut Public qui fit périr beaucoup de Français et sauva la France ». Cette phrase d'A. Sérieys² rend le mieux le ton de plusieurs manuels.

²⁶ Epitome de l'histoire de France..., p. 515.

Le titre du gouvernement révolutionnaire à la gloire ce sont les victoires militaires. Ce gouvernement qui a couvert la France d'échafauds et l'a plongée dans tous les excès de l'anarchie et du despotisme, a produit en même temps les plus étonnants effets. « Six cent mille combattants, bien payés, lorsqu'il n'existait plus de fortune publique, bien nourris aux frontières, lorsque la famine régnait à l'intérieur, séduits par l'espoir de partager, à la paix, les propriétés confisquées durant la guerre, firent admirer leur courage, en combattant l'Europe entière », écrivait Fantin Desodoards (t. II, p. 220), et J. L. Deperthes reprenait ce passage presque textuellement, mais en renchérissant : les six cent mille combattants devenaient chez lui un million (t. II, p. 427).

Les succès militaires sont présentés comme le mérite unique du pouvoir révolutionnaire, l'oeuvre législative de la Convention n'est pas du tout mentionnée. Mérite unique mais reconnu par tous. Même les auteurs les plus hostiles à la Révolution et qui passent sous silence les efforts de la Convention d'organiser et d'équiper l'armée 27, insistent beaucoup sur la guerre, sur les victoires françaises, le courage des soldats et les talents des généraux, en premier lieu de Bonaparte. Dans la narration des événements après le 9 Thermidor, ce qui concerne la situation intérieure de la France passe décidemment au second rang (à l'exception, toutefois, des livres de Fantin Desodoards et de Chantreau), et la politique étrangère ainsi que la guerre occupent le premier plan. C'était sans doute nécessaire pour bien mettre en valeur la figure de Bonaparte. Les louanges que les auteurs lui prodiguent paraissent aujourd'hui d'une platitude navrante, peut-être le paraissaient-elles moins à l'époque. L'accent est mis ensuite sur la situation déplorable de la France sous le Directoire: « Le gouvernement y était sans force, les lois sans vigueur, les finances délabrées, l'anarchie complète, la guerre prête à éclater, les armées découragées, la paix avec les puissances impossible » 28. En un mot, « La France allait périr quand, tout-à-coup, des bords de l'Orient reparaît un héros qui la

²⁷ Ainsi, entre autres, L. Dubroca, op. cit., p. 249, G. de Propiac dans l'Histoire de France de la jeunesse..., pp. 610 et suiv.

sauve » 29. Fantin Desodoards exprime la même pensée d'une manière moins emphatique en constatant que Bonaparte était « le seul homme qui pouvait étouffer tous les partis ou les concilier, et procurer à la France la paix intérieure, sans laquelle il lui était impossible de sortir de sa longue anarchie » (t. III, p. 265). Sous telle ou autre forme, l'idée de Bonaparte-sauveur de la France se retrouve dans tous les manuels. A côté de l'exaltation de l'effort militaire de la France, c'est leur trait commun le plus saillant. Car, en ce qui concerne la manière de présenter la Révolution, on peut distinguer d'assez profondes différences chez les auteurs, et cela malgré le fait qu'ils compilent dans les mêmes sources et copient des passages entiers les uns des autres.

Ils sont tous favorables à la monarchie, mais il y a parmi eux des nostalgiques de l'Ancien Régime, d'autres à qui plairait une monarchie constitutionnelle, et enfin les partisans purs et simples de la quatrième dynastie, celle des napoléonides. Quelle que soit leur attitude, ils savent gré à Napoléon d'avoir rétabli les formes monarchiques de gouvernement. Le livre de L. Dubroca contient sur la page de garde une gravure représentant Napoléon soutenant la monarchie française ressuscitée et qui se lève du tombeau. Cette gravure pourrait très bien tenir lieu des conclusions de la présente étude.

²⁹ A. Sérieys, *Epitome de l'histoire moderne...*, p. 236. Dubroca parle du libérateur que le bruit des dangers menaçant la France rappelle des bords africains (op. cit. p. 251).